



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

2 RUE JULES VERNE - 85 250 SAINT-FULGENT

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

V2 - Date de diffusion 09/08/2021



Mémoire en réponse aux avis formulés par le public

1. PREAMBULE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est défini à l'article L. 222-26 du code de l'environnement et précisé aux articles R. 229-51 à R.221-56.

Ce document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il doit être révisé tous les 6 ans.

Les articles L.121-15-1 et suivants du Code de l'Environnement prévoient la consultation du public sur le projet de PCAET : cette concertation est liée à la soumission à évaluation environnementale. Cette consultation « réglementaire » est à dissocier de la concertation réalisée lors de l'élaboration du PCAET, et porte sur le projet global tel qu'arrêté par l'organe délibérant.

2. REPONSE AUX AVIS DU PUBLIC

En application de la réglementation, la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts a donc mis à disposition du public le projet de PCAET et l'ensemble des pièces qui s'y rattachent (dont son évaluation environnementale stratégique) à compter du 7 juin 2021 au 17 juillet 2021. Le présent mémoire correspond à l'analyse des remarques formulées par le public au cours de cette consultation et à la présentation des modifications éventuelles qui y sont associées. Les remarques ont pu être formulées par voie électronique sur la plateforme <https://participer.ecollectivitesvendee.fr> ou par mail sur pcaet@ccfulgent-essarts.fr. Les usagers avaient également la possibilité de déposer leur avis à la Communauté de communes.

L'analyse des remarques formulées par le public est présentée sous la forme d'un tableau aux pages suivantes. Pour leur traitement, les remarques ont été regroupées selon les thématiques qu'elles abordaient ; elles sont néanmoins consultables dans leur intégralité en partie 3 du présent document. Les numéros des avis servent uniquement au reporting via le tableau d'analyse, ils ne sont nullement utilisés pour hiérarchiser les avis.

Le tableau d'analyse est construit de la manière suivante : à chaque ligne correspond une thématique abordée par un ou plusieurs avis, présentée en première colonne. Les colonnes suivantes précisent les numéros de référence des avis concernés (et listés en partie 3 du présent document), la réponse de la collectivité et les modifications éventuelles apportées au projet de PCAET.

Une grande partie des avis formulent des propositions complémentaires aux fiches actions du PCAET, soit pour « aller plus loin » dans le descriptif et la programmation des actions, soit pour proposer d'autres actions complémentaires à celles déjà préfigurées. Selon la thématique, des remarques contradictoires ont pu être formulées ; l'exercice de réponse aux avis essaie autant que possible d'apporter un éclairage à l'ensemble des remarques formulées.

Synthèse thématique des avis exprimés	Numéro des avis concernés (cf. liste complète en partie 3)	Réponse apportée par la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts	Pièce du PCAET concerné
<p>Circuits-courts : Un avis propose la création de créer des poulaillers collectifs. Plusieurs avis proposent d'installer des points de ventes en direct/des marchés de producteurs locaux. Un avis propose la création d'ateliers de fabrication de mobilier à partir de palettes récupérées.</p>	<p>Avis n°1,2,3 ,11,20</p>	<p>Plusieurs des propositions formulées par les citoyens rejoignent celles formulées par le PCAET au travers de son Plan d'Actions et en particulier les fiches actions 1.1 ; 1.2 ;1.3 ; 2.1 ; 2.3 et 4.2. La liste des actions réalisables en matière de circuits-courts n'est toutefois pas exhaustive au travers de ces fiches-actions : d'autres initiatives pourront être développées en complément de celles listées, à l'initiative de la Communauté de communes, des communes membres ou de partenaires.</p> <p>Plusieurs fiches sont toutefois modifiées pour intégrer ou préciser certaines des demandes (poulaillers, points de vente pour les producteurs locaux, valorisation du bois de récupération type palette).</p>	<p>Plan d'Actions : fiches actions 2.3 ; 4.2</p>
<p>Déchets : un avis propose d'installer des conteneurs à verre. Un avis propose de mettre en place une consigne pour le verre. Un avis propose une solution d'aide financière pour limiter l'incinération des déchets en plein air. Un avis propose de créer un compost communal. Un avis propose de limiter l'utilisation des emballages dans les commerces par le développement du vrac. Un avis soutien la création d'une usine de méthanisation pour valoriser les boues.</p>	<p>Avis n°1,6,8,10,20</p>	<p>Plusieurs des propositions formulées par les citoyens rejoignent celles formulées par le PCAET au travers de son Plan d'Actions et en particulier les fiches actions 2.1 ; 2.3 ; 3.4 ; 4.2 et 4.3. La liste des actions réalisables en matière de déchets n'est toutefois pas exhaustive au travers de ces fiches-actions : d'autres initiatives pourront être développées en complément de celles listées, à l'initiative de la Communauté de communes, des communes membres ou de partenaires.</p> <p>Plusieurs fiches sont toutefois modifiées pour intégrer ou préciser certaines des demandes (colonnes en apports volontaires en ordures ménagères, poubelle pour les bouchons plastiques des verres, compostage).</p> <p>Concernant la mise en place de consignes, des expérimentations sont en cours notamment par Trivalis et des acteurs comme Bout à Bout (sur le territoire des Herbiers). La collectivité pourra se servir de ces retours pour avancer sur ce sujet. En parallèle, via les actions de Trivalis, la collectivité pourra développer la sensibilisation et l'accompagnement des commerces dans la démarche zéro déchets.</p> <p>L'incinération des déchets en plein air doit être davantage contrôlé ; la collectivité ne prévoit pas d'incitation financières pour lutter contre le brûlage des déchets mais une sensibilisation et un accompagnement à la recherche de solution de valorisation.</p> <p>Un avis négatif d'un citoyen a été formulé sur la mise ne place d'une usine de méthanisation, car faisant concurrence aux terres agricoles pour l'ajout de matières premières aux boues. Il est à noter que plusieurs solutions existent pour permettre cette fonction sans nuire aux productions agricoles : cultures secondaires, bois d'entretien des haies et espaces verts, biodéchets des ménages et entreprises. Il est à noter qu'une étude est en cours par la Communauté de Communes concernant le devenir des boues de STEP.</p>	<p>Plan d'Actions : fiches actions 2.3, 4.2 et 4.3</p>
<p>Bâtiment et aménagement : un avis propose de favoriser les bâtiments en construction bois (publics comme résidentiel neuf). Un avis propose de remplacer le sol en goudron des écoles par du gazon.</p>	<p>Avis n°4</p>	<p>Le soutien aux matériaux biosourcés est prévu dans le PCAET, notamment pour la rénovation. Le Plan d'Actions y fait ainsi référence aux fiches actions 1.5 et 3.3. Le soutien à ces approches pour le neuf est implicite ; la formulation est toutefois modifiée pour l'explicitier pour la partie bâtiment public.</p> <p>La gestion des écoles est pour une partie d'entre elles une compétence communale ; le Plan d'Actions est modifié pour proposer un accompagnement des communes qui le souhaiteraient sur la végétalisation des cours d'écoles.</p>	<p>Plan d'Actions : fiche action 1.5</p>
<p>Energies renouvelables : plusieurs avis proposent la mise en place d'une structure portée par le territoire pour faciliter le passage à l'actions des citoyens pour l'installation de panneaux photovoltaïques.</p>	<p>Avis n°5,13,20</p>	<p>La fiche action 4.1 prévoit la création d'une « société de projet » portant sur les énergies renouvelables. Cette structure permettra d'organiser et soutenir les différents projets de production d'énergies renouvelables, individuels comme collectifs.</p>	<p><i>Pas de modifications</i></p>
<p>Biodiversité : un avis rappelle la vigilance au sujet de l'interdiction au désherbage chimique. Un avis propose de semer des fleurs mellifères. Un avis propose d'installer des plants fruitiers, des plants d'osiers. Un avis soutient le développement de la sensibilisation auprès des habitants du</p>	<p>Avis n°6,10,11,12,19,20</p>	<p>Il est rappelé que la réglementation française interdit l'usage de produits chimiques pour la gestion des espaces verts publics par les collectivités. Cette réglementation a été récemment élargie aux particuliers. Un rappel est ajouté dans la fiche 1.5.</p> <p>La sensibilisation des propriétaires (agricoles notamment) à la gestion raisonnée des haies est prévue dans le Plan d'Actions, via les fiches actions 4.1 et 4.2.</p>	<p>Plan d'Actions : fiches actions 1.5 et 3.4</p>

<p>territoire. Un avis rappelle la vigilance au sujet des tailles trop importantes des haies.</p>		<p>Le sujet de la végétalisation et des plantations de haies, d'arbres ou de plantes mellifères est effectivement absente dans la version initiale du Plan d'Actions. Pour donner suite aux avis, la fiche 3.4 a été mise à jour.</p>	
<p>Mobilité : plusieurs avis soutiennent la création de pistes cyclables sécurisées avec notamment des emplacements prioritaires empruntés par les jeunes publics. Un avis propose d'exploiter la journée sans voiture pour sensibiliser les habitants et mettre en valeur les acteurs du vélo sur le territoire.</p>	<p>Avis n°7,9,16,20</p>	<p>La fiche action 3.2 prévoit bien la création de nouveaux axes cyclables sécurisés, via la réalisation notamment d'un « schéma vélo » lequel doit permettre d'identifier les axes prioritaires à aménager. Des événements sans voiture / « tous à vélo » sont également prévus via cette fiche action. Les associations locales et les entreprises sont des partenaires identifiés pour la réalisation de ces opérations.</p>	<p><i>Pas de modifications</i></p>
<p>Agriculture et alimentation : un avis propose de créer des potagers pédagogiques. Plusieurs avis proposent d'accompagner les agriculteurs avec les interlocuteurs diversifiés mais adaptés pour l'évolution de leur pratique.</p>	<p>Avis n°9,10,14,20</p>	<p>La création de potagers pédagogiques rejoint une des propositions précédentes concernant la végétalisation des cours d'écoles. La fiche action concernant l'exemplarité du patrimoine public (fiche action 1.5) est modifiée pour préciser cette possibilité.</p> <p>La fiche action 4.2 s'adresse spécifiquement aux agriculteurs et aux acteurs de la filière agro-alimentaire ; elle a pour objectif de faire évoluer les pratiques et productions agricoles, mais aussi les modes de valorisation et de consommation sur le territoire.</p>	<p>Plan d'Actions : fiche action 1.5</p>
<p>Eau : un avis propose de prévoir des aides financières pour les systèmes de récupération d'eau de pluie. Un avis propose de mettre en place des actions pour lutter contre le gaspillage de l'eau par les usagers.</p>	<p>Avis n°9,17,20</p>	<p>La fiche action 4.5 est dédiée au sujet de l'eau sur le territoire. Un travail sur la récupération de l'eau de pluie pour les bâtiments publics est prévu via cette action.</p> <p>La même fiche action prévoit bien des actions de communication et de sensibilisation des usagers à la gestion de l'eau.</p>	<p>Plan d'Actions : fiche action 4.5</p>
<p>Sensibilisation pédagogique : un avis propose de ne pas imposer de seuil pour les ateliers de sensibilisations auprès des écoles.</p>	<p>Avis n°18,20</p>	<p>Le nombre d'actions réalisées par an est définie par une enveloppe budgétaire annuelle. L'objectif est toutefois de pouvoir sensibiliser tous les élèves du territoire sur la durée du PCAET par un prestataire local. D'autres types d'évènements, hors milieu scolaire, sont par ailleurs prévus.</p>	<p><i>Pas de modifications.</i></p>
<p>Climat : un avis remet en question l'ambition du projet de PCAET et l'adéquation avec les objectifs fixés aux niveaux national et régional.</p>	<p>Avis n°15</p>	<p>Ce PCAET est le premier exercice d'une série de documents mis à jour tous les 3 ans et ré-évalués tous les ans. Ainsi les objectifs fixés aujourd'hui seront amenés à évoluer en fonction du contexte à venir et des conditions associées. Cependant, on peut remarquer que le PCAET tel que prévu répond déjà pleinement à certains objectifs, avec des ambitions parfois même supérieures aux objectifs régionaux et nationaux.</p> <p>Il est à noter que la typologie du territoire, à dominance agricole, alourdit l'empreinte et rend plus difficile l'atteinte des objectifs. En effet, les émissions non énergétiques du secteur agricole (méthane et protoxyde d'azote) sont très compliquées à réduire. Or ce secteur est dominant parmi les émissions de la Communauté de communes. Cependant, l'atteinte des objectifs au niveau régional, s'effectue en sommant ceux de tous les PCAET de la région. Ainsi, les objectifs des PCAET d'une même région peuvent se compenser en fonction des spécificités de leur territoire.</p>	<p><i>Pas de modifications.</i></p>

3. REMARQUES DU PUBLIC

Les remarques formulées par le public sont reportées ci-après dans leur intégralité ; les numéros des avis servent uniquement au reporting via le tableau d'analyse présenté en partie précédente, ils ne sont nullement utilisés pour hiérarchiser les avis.

Avis n°1

- **Auteur :** Mme BAUDE
- **Thématique(s) abordée(s) :** Circuits courts et Déchets
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 1 – Circuits courts et déchets

Proposer une solution de vente directe ; Installer des conteneurs à déchets ; Mettre en place une consigne pour les bouteilles en verre

Bonjour,

Je viens d'emménager sur Chauché (depuis le 3 juin) et suite à votre flyer que je trouve très bien, je me permets de vous faire part de mes idées :

- Pourquoi ne pas ouvrir un commerce spécifique "ventes directes" des producteurs aux consommateurs comme cela se fait de plus en plus ? Tout le monde ne peut pas faire le tour des fermes pour s'approvisionner, ou même si chacun prend sa voiture l'empreinte carbone n'est pas des meilleures. Aussi l'idée serait de récupérer admettons 1 ou 2 fois par semaine les produits des fermes et les vendre dans un local. À Chauché je pense notamment au local laissé par le fleuriste, il semble aussi que le café soit fermé, donc pourquoi pas faire un coin café, bar, voire des ateliers pour que les personnes puissent se retrouver ? ce serait un plus.

- Ne serait-il pas possible de mettre des conteneurs de déchets comme à Saligny ? ou les personnes en payant 2 euros avec une carte spécifique voire celle de la déchetterie, peuvent mettre leurs déchets. Je pense notamment aux viandes, fruits de mer, crustacés car 4 passages par an ce n'est pas simple et encore moins pour une famille de 4 personnes, par exemple. À moins d'avoir un gros congélateur.

- Y aurait-il possibilités à mettre une poubelle (pourquoi pas de recyclage) à côté des conteneurs à verre pour les bouchons ? J'ai pu remarquer qu'ils y en avaient beaucoup au sol. Là je m'éloigne peut-être de la question climat ?

- Dernière idée, mettre en place une consigne pour les bouteilles en verre. Je pense à l'eau notamment, car les bouteilles plastiques pour la planète ce n'est pas ce qu'il y a de mieux, moi-même j'en consomme beaucoup.

Voilà pour mes idées.

Pour le moment je suis en pleine recherche d'emploi mais je suis prête à m'investir dans ma commune.

Très bonne soirée

Avis n°2

- **Auteur :** Morlou
- **Thématique(s) abordée(s) :** Circuits courts et Déchets
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 1 – Circuits courts et déchets

Créer des poulaillers collectifs. Projet avec des vertus pédagogiques, écologiques (recyclage direct des déchets), et sociales.

Création de poulaillers collectifs?

<https://www.acteursduparisdurable.fr/fr/fiches-pratiques/creer-un-poulailler-collectif#:~:text=Installer%20un%20poulailler%20collectif%2C%20c,des%20%C5%93ufs%20se%20font%20collectivement>

Avis n°3

- **Auteur :** bg85
- **Thématique(s) abordée(s) :** Circuits courts et Déchets
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 1 – Circuits courts et Déchets

Créer des marchés de producteurs locaux. Ces lieux permettent l'interaction sociale en plus de la valorisation des producteurs du territoire.

Les communes devraient être des facilitateurs pour la création de marchés de producteurs locaux.

Ces marchés doivent être à heure et jour fixe pour instaurer une habitude

A l'instar de St Denis la Chevasse qui organise ce type de marché tous les 15 jours les vendredi en fin d'après-midi (quand la majorité des habitants ont fini le travail)

En passant devant le vendredi, ça donne vie à la commune, il y a toujours du monde, je pense que les producteurs doivent s'y retrouver.

circuits courts.

Avis n°4

- **Auteur :** Nathalie
- **Thématique(s) abordée(s) :** Bâtiment et aménagement
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 2 – Bâtiment et aménagement

Favoriser la construction bois via la mise en avant des bâtiments publics, et la mise en place de politiques financières incitatives lors de la construction de bâtiments neufs. Désimperméabiliser les sols d'école en remplaçant le goudron par de l'herbe.

De nombreux départements, dont le Nord de la France, ont mis en place une politique de construction de bâtiments municipaux en bois et passive. Ils créent aussi des lotissements avec des terrains à prix avantageux pour ceux qui souhaitent y construire des maisons en bois ou passives.

Idem pour les écoles en pensant à arborer les cours d'école et à remplacer le goudron par de l'herbe

Avis n°5

- **Auteur :** bg85
- **Thématique(s) abordée(s) :** Energies renouvelables
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 3 – Energies renouvelables

Favoriser la mise en place d'autoconsommation collective. Soutien administratif, création d'une structure associative pour passage à l'action des citoyens.

La communauté de communes pourrait favoriser le développement d'autoconsommation collective en photovoltaïque (via une association, ce sont les voisins qui profitent du surplus de production à prix plus intéressant). C'est maintenant autorisé.

Beaucoup de foyer ont les moyens d'investir. La comcom pourrait, via l'aide de Vendée énergie par exemple, faciliter les démarches administratives du montage de ce type de projets, le financement des générateurs PV resterait à la charge des particuliers.

Le rôle des comcom doit aussi être dans ce type d'aide et pas que dans le plus d'impôts pour plus de subvention.

Avis n°6

- **Auteur :** pharefadet
- **Thématique(s) abordée(s) :** Circuits courts et Déchets ; Biodiversité
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 1 – Circuits courts et Déchets

Proposer des aides financières pour éviter que les professionnels brûlent leurs déchets.

AXE 4 – Biodiversité

Vigilance sur le bon respect de la loi d'interdiction de désherbage chimique des fossés. Interdire l'extraction minière dans les communes concernées (PERM Vendrennes)

Faire respecter la loi concernant l'interdiction du désherbage chimique des fossés...et des feux....Proposer des aides pour les professionnels qui brûlent leurs déchets(y en a plein) car le coût de la déchetterie les y incitent

Interdire l'extraction minière dans les communes concernées (PERM Vendrennes)

Avis n°7

- Auteur : bg85
- Thématique(s) abordée(s) : Mobilité
- Pièce du projet de PCAET concernée : Plan d'Actions

AXE 5 – Mobilité

Sécuriser les voies cyclables le long des routes.

Au-delà de la promotion des déplacements doux, des subventions au vélos électriques, il est nécessaire de sécuriser les accès à nos bourgs. Si nous souhaitons que nous, nos enfants, nos anciens privilégient ces modes de déplacement à l'avenir, la sécurité est primordiale.

Actuellement toutes les voies sont conditionnées uniquement pour les voitures et il est complexe de circuler à vélos à nos entrées de bourg.

Il faut étudier ces aménagements pour le long terme et voir loin avec de l'ambition. Ce n'est pas, à mon sens, quelques primes pour l'achat d'un vélo ou quelques articles réalisés sur les déplacements doux qui feront changer les mentalités sur nos habitudes motorisées.

Avis n°8

- Auteur : CREPEAU
- Thématique(s) abordée(s) : Circuits courts et Déchets
- Pièce du projet de PCAET concernée : Plan d'Actions

AXE 1 – Circuits courts et Déchets

Installer une usine de méthanisation pour valoriser les boues actuellement traitées par les stations d'épuration.

Les difficultés rencontrées par la communauté de communes concernant les boues de ses 23 stations d'épuration pourraient en partie être réglées par leur méthanisation. Le digestat (résidus solides après méthanisation) pourra toujours être épandu et son "image" serait plus reluisante que celle des boues pour les agriculteurs. De plus ce système permet de répondre à un objectif du PCAET pour le développement des énergies renouvelables. Enfin l'investissement de cette installation serait compensé par la revente du bio méthane injecté dans le réseau de distribution du gaz.

Avis contre de Jean :

Malheureusement les boues seules ne suffisent pas, il faut ajouter d'autres matières premières et souvent des végétaux au détriment de la production de nourriture. Utiliser des terres agricoles pour faire du gaz est une aberration. Sans parler des risques sanitaires.

Avis n°9

- **Auteur** : pharefadet
- **Thématique(s) abordée(s)** : Eau ; Mobilité ; Mobilité ; Agriculture et Alimentation
- **Pièce du projet de PCAET concernée** : Plan d'Actions

AXE 7 – Eau

Aide financière pour l'installation de système de récupération d'eau de pluie par les particuliers.

AXE 5 – Mobilité

Promouvoir la journée sans voiture avec l'écosystème du vélo sur le territoire. Créer des pistes cyclables.

AXE 6 – Agriculture et alimentation

Installer des potagers avec ateliers pédagogiques auprès des enfants.

Créer une aide financière pour l'achat de citernes d'eau pluviale à enterrer pour les particuliers...

Promouvoir "la journée sans voiture" avec le partenariat des assos et pros locaux du monde cycliste afin d'inciter à l'usage de ce super outil... créer des voies cyclables et promouvoir les guides qui existent. Idem avec tous les autres moyens de déplacement doux.

Mentionner dans les activités ouvertes au public le troc de graines de la super asso "libera verda" des Essarts en Bocage...

Faire un jardin avec les élèves et les inciter à en faire chez eux si possible un carré ne prends pas bcp de place et proposer des solutions pour ceux n'ayant pas cette possibilité chez eux

Communiquer pour ce genre d'action participative sur les écrans d'infos communaux...

Avis n°10

- **Auteur** : Nathalie
- **Thématique(s) abordée(s)** : Circuits courts et Déchets ; Biodiversité ; Agriculture et alimentation
- **Pièce du projet de PCAET concernée** : Plan d'Actions

AXE 1 – Circuits courts et Déchets

Création d'un composteur communal et utilisation par les bâtiments communaux ; Inciter les commerçants à limiter les emballages et à utiliser le vrac.

AXE 4 – Biodiversité

Semer des fleurs mellifères pour permettre la vie des insectes pollinisateurs.

AXE 6 – Agriculture et alimentation

Accompagner les agriculteurs dans la transition vers une pratique durable et biologique.

🌍 Pourquoi ne pas créer un composteur communal auquel les habitants sans jardin, ou étant dans l'incapacité de faire un compost chez eux pourraient déposer leurs épluchures. Idem pour les salles

en location, ou les cantines s'il y en a sur la commune. Ce compost pourrait ensuite être utilisé sur les parterres de fleurs de la commune.

 *Semer des fleurs qui attirent les insectes pollinisateurs afin de favoriser l'implantation de ces espèces durablement dans nos territoires.*

 *Accompagner et faciliter, à l'échelle communale et départementale, les conversions en bio des agriculteurs.*

 *Remettre les marchés au goût du jour en conviant les agriculteurs du canton à y participer pour vendre leurs produits*

 *Demander aux commerçants de limiter les emballages, les supermarchés en particulier. Privilégier le vrac.*

Avis n°11

- **Auteur :** pharefadet
- **Thématique(s) abordée(s) :** Biodiversité, Circuits courts et Déchets
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 4 – Biodiversité

Installer des arbres fruitiers dans les espaces verts communaux. Installer des plans d'osiers pour la fabrication de paniers. Sensibiliser et impliquer les habitants dans la sauvegarde des espèces et le fonctionnement de l'écosystème du territoire.

AXE 1 – Circuits courts et Déchets

Proposer des ateliers « mobilier » avec des constructions à base de palettes.

Planter que des arbres fruitiers sur les massifs communaux et aussi des osiers qui servent à des assos qui confectionnent des paniers avec le lierre plante rebelle on peut faire de la lessive

Bref éduquer sensibiliser promouvoir autour de la biodiversité qui nous entoure et tisser des liens sociaux intergénérationnels ...

Il existe des observateurs disséminés constitués de citoyens des vers luisants, butineurs, et autres petits animaux importants rattachés au CNRS ...

Impliquer les habitants pour la biodiversité autant que pour les voisins vigilants, par ce genre de pratiques en promouvant ces activités éducatives, reposantes et émerveillantes (vers luisants en ce moment, qui sans les escargots et limaces ne seraient pas là).

Proposer des activités "mobilier" fait avec la multitude de palettes qui traînent derrière les entreprises pendant les vacances

L'herbe fauchée moins à ras permet de plus préserver le sol de la chaleur en cas de sécheresse

Avis n°12

- Auteur : Jean
- Thématique(s) abordée(s) : Biodiversité
- Pièce du projet de PCAET concernée : Plan d'Actions

AXE 4 – Biodiversité

Limiter l'ampleur de la taille des haies pour leur préservation.

Protéger activement les haies en faisant respecter les lois et arrêter de participer à leur disparition par le grignotage lors des tailles trop sévères souvent jusqu'au tronc des arbres et arbustes. Inscrire les haies dans les PLU comme éléments à protéger.

Avis n°13

- Auteur : Nathalie
- Thématique(s) abordée(s) : Energies renouvelables
- Pièce du projet de PCAET concernée : Plan d'Actions

AXE 3 – Energies renouvelables

Retour d'expérience d'une commune du pays de Briançon ayant créé une foncière pour l'achat de panneaux sur les toits municipaux. Les habitants ont pu bénéficier de tarifs avantageux via une commande groupée.

Vers Briançon une commune a créé une foncière pour acheter des panneaux solaires pour les toits municipaux, elle a proposé de grouper sa commande avec celles des habitants de la commune, ainsi les prix ont été à la baisse et il y a eu plus de participants et donc plus de KW installés....ceci est faisable et est une très bonne idée pour impliquer les habitants.

Avis n°14

- Auteur : Gaïa VIE
- Thématique(s) abordée(s) : Agriculture et alimentation
- Pièce du projet de PCAET concernée : Plan d'Actions

AXE 6 – Agriculture et alimentation

Impliquer tous les types d'acteurs pouvant accompagner les agriculteurs dans leur transition et l'évolution de leur pratique. Ne pas s'appuyer exclusivement sur la chambre d'agriculture.

La chambre d'agriculture est un acteur incontournable pour accompagner les agriculteurs dans les transitions de leurs systèmes. Mais il existe également d'autres structures d'accompagnement. Il faut s'appuyer sur toutes pour espérer toucher tous les agriculteurs.

Avis n°15

- **Auteur :** Gaïa VIE
- **Thématique(s) abordée(s) :** Climat
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 9 – Climat

Niveau d'ambition à rehausser

Ce plan climat est de qualité et semble un premier pied mis à l'étrier (bien que des actions avaient déjà été menées).

Mais le niveau d'ambition n'est déjà plus compatible avec les objectifs fixés au niveau national. Si notre territoire d'élevage, par nature favorable aux prairies et aux haies, ne peut pas compenser ses émissions par les plantations, quel territoire le pourra, et que deviendront les objectifs nationaux, sinon de belles paroles?

En même temps que s'enclenchent les premières actions, il faut anticiper la montée en puissance de l'ambition pour qu'elle soit cohérente avec les objectifs fixés au niveau national, et donc au niveau mondial. Les enjeux sont colossaux. Ils méritent des moyens à leur hauteur. Et les élus locaux ont un rôle essentiel à jouer pour convaincre, montrer qu'il est souhaitable possible de relever ce défi, emmener le territoire sur la voie de son avenir...

Avis n°16

- **Auteur :** cateco
- **Thématique(s) abordée(s) :** Mobilité
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 5 – Mobilité

Mise en place de pistes cyclables pour sécuriser les trajets réguliers des enfants comme par exemple la section Chavagnes-Piscine.

La mise en place de piste cyclable chavagnes - piscine (aqua'bulles) pour que les jeunes aient un meilleur accès et n'utilise pas ou moins la voiture pour une si petite distance. La D137 est dangereuse et rapide pour les cyclistes et l'aménagement d'une piste cyclable permettrait de limiter les effets carbone de la voiture. Il y a sûrement d'autre zone stratégique que cet exemple localisé pour installer des pistes cyclables.

Avis n°17

- **Auteur :** cateco
- **Thématique(s) abordée(s) :** Eau
- **Pièce du projet de PCAET concernée :** Plan d'Actions

AXE 7 – Eau

Agir contre le gaspillage de l'eau. Inciter le consommateur à la réduction de sa consommation par des tarifs de consommation plus élevés.

La consommation d'eau par personne augmente en permanence.

Pour limité ce fait, un dialogue avec Vendée eau devrait être mis en place pour sensibiliser la population. Il faudrait essayer de changer la proportion abonnement-traitement/consommation des factures d'eau afin que nous prenions conscience de notre consommation et que les efforts et les abus de consommation soit mieux mis en avant. Rien de mieux que d'agir sur les portes feuilles pour faire prendre conscience et réagir...

L'arrivé de l'été est de plus en plus signe de sécheresse, les restrictions sont souvent mal communiqué et peu mis en avant.

Avis n°18

- **Auteur** : Gaïa VIE
- **Thématique(s) abordée(s)** : Sensibilisation pédagogique
- **Pièce du projet de PCAET concernée** : Plan d'Actions

AXE 8 – Sensibilisation pédagogique

Ne pas limiter le nombre d'interventions prévues dans les écoles, ici 20 par an dans le plan d'actions actuel.

La sensibilisation de tous est essentielle. Celle des plus jeunes en particulier. Elle est présente dans le plan d'action, mais 20 animations par an pour les écoles, cela semble dérisoire. Les animations devraient être proposées aux écoles à volonté. Ensuite, aux enseignant de les solliciter en fonction de leur projet.

Avis n°19

- **Auteur** : cateco
- **Thématique(s) abordée(s)** : Biodiversité
- **Pièce du projet de PCAET concernée** : Plan d'Actions

AXE 4 – Biodiversité

Le thème de la biodiversité est trop peu présent dans le plan d'action.

Le thème de la biodiversité est trop peu présent dans le plan d'action. La crise de la biodiversité et la crise climatique sont liées et on ne peut espérer résoudre l'une sans s'attaquer à l'autre. C'est un enjeu majeur d'adaptation.

Avis n°20

- **Auteur** : pharefadet
- **Thématique(s) abordée(s)** : Tous
- **Pièce du projet de PCAET concernée** : Plan d'Actions

Cf avis indépendants détaillés plus haut.

- *Vers Briançon une commune à créer un foncière pour acheter des panneaux solaires pour les toits municipaux, elle a proposé de grouper sa commande avec celles des habitants de la commune, ainsi les prix ont été à la baisse et il y a eu plus de participants et donc plus de KW installés...ceci est faisable et est une très bonne idée pour impliquer les habitants. Ne planter que des arbres fruitiers sur les massifs communaux etc ...
Il existe des observateurs disséminés constitués de citoyens des vers luisants, butineurs, et autres petits animaux importants rattachés au CNRS impliquer les habitants pour la biodiversité autant que pour voisins vigilants par ce genre de pratiques en promouvant ces activités éducatives et reposantes émerveillantes (vers luisants en ce moment)
Proposer un espace de vente pour les producteurs locaux...
Inclure des produits locaux dans les plats des jeunes et des vieux, municipaliser des terres, y installer des maraîchers pour y parvenir*

- *Faire un jardin avec les élèves et les inciter à en faire chez eux si possible un carré ne prend pas bcp de place et proposer des solutions pour ceux n'ayant pas de possibilité chez eux
Faire respecter la loi concernant l'interdiction du désherbage chimique des fossés...et des feux...proposer des aides pour les pro qui brûlent leurs déchets (y en a plein) car le coût de la déchetterie les y incitent
Interdire l'extraction minière dans les communes concernées (PERM Vendrennes)*

- *Promouvoir la journée sans voiture avec le partenariat les assos et pros locaux du monde cycliste afin d'inciter à l'usage de ce super outils ...créer des voies cyclables et promouvoir les guides qui existent
Pourquoi ne pas mentionner dans les activités ouvertes au public le troc de graines de la supr asso "libera verda" des Essarts en Bocage?
Communiquer pour ce genre d'action participative sur les écrans d'infos communaux...*

- *Proposer des activités "mobiliers" fait avec la multitude de palettes qui traînent derrière les entreprises pendant les vacances.
En plus des arbres fruitiers des communes plantent aussi des osiers qui servent à des assos qui confectionnent des paniers avec,
Avec le lierre plante rebelle on peut faire de la lessive etc
Bref, éduquer sensibiliser promouvoir autour de la biodiversité qui nous entoure et tisser des liens sociaux intergénérationnels
Créer une aide financière pour l'achat de citernes d'eau pluviale à enterrer pour les particuliers
L'herbe fauchée moins à ras permet de plus préserver le sol de la chaleur en cas de sécheresse*